

# **Attention:**

# **Entraves routières**

SVP veuillez prendre notre que durant la période du 25 mai au 4 juin 2021, des rétrécissements de voies et fermetures temporaires sont à prévoir suite à des travaux de réfection de voirie sur la Route Harton et le 6e rang.

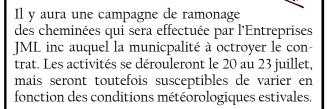
Également, une fermeture de la Route Harton entre le chemin de fer et l'intersection du 4e rang Est est à prévoir durant la semaine du 25 au 28 mai 2021. Seul la circulation locale y sera autorisée.

De plus, du 4 au 21 juin 2021, il y aura des travaux de pavage qui seront effectués dans le 4e rang Ouest entre le coin du Ch. Langlois, le 4e rang Ouest, la Route Harton et le 6e rang. Des rétrécissements de voies et fermetures temporaires sont aussi à prévoir pour ces secteurs. Donc, prendre note que le 4e rang Ouest, la circulation sera détournée sur l'avenue du Sanatorium.

Merci de votre compréhension et bon été!

# RAMONAGE ANNUEL DES CHEMINÉES 2021

### 20 au 23 juillet 2021



Un signet de porte vous sera installé à votre porte pour vous signaler que l'entreprise procédera dans les prochaines 48 à 120 heures au ramonage et à l'inspection des cheminées dans votre secteur.

Le travail effectué sera le ramonage et l'inspection des conduits de fumée (cheminées) des bâtiments principaux EXTÉRIEURS.(se sera chargé sur votre compte de taxes en 2021)

Tout propriétaire de la municipalité qui refusera le ramonage et l'inspection de sa cheminée devra obligatoirement en informer la municipalité et fournir l'information si vous le faites vous-même ou par un autre entrepreneur.

Ceux qui n'ont pas eu le service l'an passé et voudraient être sur la liste cette année, veuillez nous contacter au bureau municipal 418-775-4171 poste 2400 avant le 30 juin.

Le tout sera en règle avec les directives sanitaires recommandées par le gouvernement.



## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ju	uin					
D	L	Μ	M	J	V	S
		1	B	3	4	5
6	Ç	8	9	10	11	12
13	14	<b>1</b> 5	B	17	18	19
20	23	22	23	<b>24</b>	25	26
27	28	<b>2</b> 9	30			

#### INFORMATION SÉANCE DE CONSEIL

CONSIDÉRANT QU'IL N'EST PAS PERMIS DE TE-NIR DES SÉANCES AVEC UN PUBLIC. IL EST POS-SIBLE D'ALLER SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AVOIR LA DOCUMENTA-TION DES SÉANCES ET DE L'ENREGISTREMENT AUDIO DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES.



Le Mot vert du mois



#### « La Responsabilité Élargie des Producteurs »

Bonjour à toutes et tous,

Savez-vous ce qu'est une REP? Les férus d'histoire penseront peut-être au « Rep by Pop » de 1841 où l'on demandait la représentation selon la population à la Chambre des communes. Évidemment, on est en gestion des matières résiduelles, donc on parle plutôt de la Responsabilité Élargie des Producteurs.

La REP, c'est un principe selon laquelle les entreprises qui mettent sur le marché des produits sont responsables de la fin de vie de ces produits. Ça force ainsi à une entreprise à réfléchir dès la conception à comment le produit sera récupéré et recyclé en fin de vie afin d'éviter l'enfouissement ou toutes autres conséquences environnementales. Au Québec, le Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises obligent une REP sur certains produits. Pour ce faire, les entreprises ont créé un organisme de gestion pour chacun de ces produits :

**SOGHU**: Huiles, antigels, liquides de refroidissement, leurs contenants et leurs filtres:

**Recyc-Fluo**: Lampes au mercure (fluorescent); **Éco-Peinture**: Peintures et leurs contenants;

Appel à recycler : Piles;

**ARPE** : Produits électroniques (les fameux Serpuariens); **Go Recycle** : Appareils ménagers et de climatisation (depuis

cette année!).

D'autres produits au Québec ont un type de fonctionnement similaire dont les pneus. Depuis 1999, vous payez 3\$ lors de l'achat d'un pneu qui permet de financer la récupération des pneus que vous laissez chez votre garagiste ou à votre écocentre ainsi que la revalorisation par la suite. D'autres REP sont demandées, par exemple pour les plastiques agricoles, le gypse, les dosettes à café ou plus récemment les masques jetables! Le but étant que les entreprises soient de plus en plus responsables des produits qu'elles mettent en marché.

Afin de connaître les points de dépôt des produits visés par une REP, visitez le <u>www.ecoregie.ca</u> dans la section « Points de dépôt ».

Merci et on se souhaite un bel été!

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : <a href="www.ecoregie.ca">www.ecoregie.ca</a>
Courriel: <a href="matresi@mitis.qc.ca">matresi@mitis.qc.ca</a>



#### SERVICE D'URBANISME

BESOIN D'UN PERMIS DE RÉNO, CONSTRUCTION OU AUTRES

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE PERMIS POUR QU'ELLE SOIT TRANSMISE À M. MICHEL LAGACÉ POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE.

VOUS TROUVEREZ LES FORMULAIRES SUR LE SITE DE LA MUNICIPALITÉ DANS L'ONGLET « MUNICIPAL-ADMINISTRATION MUNICPALE ET DANS PERMIS ET INSPECTION.

NOUS LE FAIRE PARVENIR PAR COURRIEL OU BIEN VENIR LE PORTER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES PRÈS DE LA PORTE.

PRENEZ NOTE QU'UN DÉLAI DE 30 JOURS PEUT ÊTRE AL-LOUÉ POUR L'ÉMISSION DU PERMIS.

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AU 418-775-4171 POSTE 2400 OU AU POSTE 2403. PAR COURRIEL:

à stjoseph@mitis.qc.ca et ou à m.lagace@mitis.qc.ca

#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

70, RUE DE LA RIVIÈRE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE G5H 3N8 TÉL.: 418-775-4171

FAX: 418-775-3004 COURRIEL: stjoseph@mitis.qc.ca

COURRIEL: stjoseph@mitis.qc.ca www.facebook.com/munstjosephdelepage

## HEURES D'OUVERTURES

Les heures d'ouvertures sont du : Lundi au jeudi 8h30 à 11h00 et de 12h00 à 16h00 Et le vendredi 8h30 à 12h00



Darkise Perreault	5	J-Claude Deschênes	20
Lise Deschênes	7	Béatrice Michaud	24
Denis April	13	Nancy Gendron	25
Benoît Roussel	13	Alain Thibault	25
J-Pierre Pelletier	13	Isabelle Brochu	25
Estelle Gamache	15	Monique Gladu	26
Gisèle Roussel	16	Monique Pelleault	27
Guy Lord	16	Émilien Cimon	27
Daisy Roussel	16	Sylvie Jones	28
Wilfrid Gagnon	17	Hélène Lebel	29
Conrad Houde	17		

pouve tare

AU MAILLEUR

DF TOUS LFS PAPAS UUU



# Info Municipale de







BUREAU MUNICIPAL FERMÉ 24 JUIN BONNE ST-JEAN-BAPTISTE

### RÉCUPÉRATION AU CENTRE LEPAGEOIS

CONTENANT PRÉVU POUR LA PEINTURE À L'EXTÉRIEUR.

RÉCUPERATION DES PILES, CARTOUCHES D'EN-CRE, STYLOS ET AMPOULES

AU BUREAU MUNICIPAL



